

# Réunion du bureau du Conseil de Quartier Faubourg Montmartre

Jeudi 11 février 2021

Microsoft Teams

## Compte-rendu

Étaient présents : Meriem Betina, Nora Bourdeaux, Julia Cottin, Christine De Villiers de la Noue, Adrien Delapierre, Sarah Derman, Thierry Durand, Laure Hamoniaux, Olivier Lambert, Jacqueline Lelièvre, Ariane Lemieux, Nicolas Lesbros, Florence Marmiesse, Bruno Sasson, Taha Siddiqui, Alexis Govcyian (élu référent), Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Adrien Le Doré, Philippe Dieuzaide.

Invité : Sébastien Dulermo, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la vie scolaire, de l'alimentation durable, de la végétalisation des bâtiments et de l'espace public et du rayonnement du 9<sup>e</sup>.

### **1) Présentation de la démarche « embellir votre quartier » et des projets d'aménagement et de végétalisation**

Sébastien Dulermo présente la démarche « embellir votre quartier », nouvellement mise en place à l'échelle de Paris pour la gestion des aménagements dans l'espace public. Elle consiste à regrouper l'ensemble des interventions dans un même quartier sur une période de travaux resserrée et en impliquant toutes les directions. La Mairie du 9<sup>e</sup> a souhaité donner la priorité aux quartiers Blanche-Trinité et Opéra-Chaussée d'Antin car l'axe Mogador/Clichy fait partie des premiers aménagements à réaliser au cours de la mandature. Le quartier Faubourg Montmartre sera le suivant (à partir de septembre 2021 environ) et bénéficiera ainsi de l'expérience des premiers.

Un budget spécifique de 3 à 4 millions d'euros sera dédié pour chaque quartier. Il dépendra du nombre d'habitants et de la présence de grands axes de circulation.

La méthodologie n'est pas encore établie mais les conseils de quartier joueront un rôle important. La démarche s'étendra sur deux ans, depuis la phase de concertation (environ 4 à 6 mois) jusqu'à la réalisation des aménagements.

#### Projets de l'équipe municipale qui seront réalisés au cours de la mandature :

- Plantation d'arbres sur la rue du Faubourg Montmartre
- Végétalisation et aménagement de la rue de Trévis (section entre Montyon et Richer) en lien avec la rénovation du théâtre
- Piétonnisation du secteur Richer-Bergère
- Circulation rue de Provence
- Piétonnisation de la Cité de Trévis
- Marché rue Sainte-Cécile

Le conseil de quartier pourra proposer d'autres idées d'aménagement ou de végétalisation au moment de la phase de concertation. Ces contributions seront déposées sur la plateforme [idee.paris](https://www.paris.fr/idee).

Exemples : davantage de traversées piétonnes ; coins de rue à sécuriser ; végétalisation ; inversion de sens de circulation ; piétonisation ; etc.

Les services de la Ville procèderont à une étude de ces propositions qui seront, si elles sont faisables et pertinentes, réalisées l'année suivante. Dans le même temps, les entreprises concessionnaires analyseront les besoins de

rénovation des réseaux de façon à combiner l'ensemble des travaux pour limiter au maximum les nuisances pour les riverains en réalisant simultanément les travaux concernant une même rue.

On passera ensuite au quartier suivant et en principe, on ne reviendra plus sur ce quartier pendant un certain nombre d'années.

En plus de cette démarche, d'autres projets sont prévus.

Exemple : rues Oasis ou rues végétales aux abords des écoles ou squares. Six rues par arrondissement seront choisies.

L'APUR (Agence Parisienne d'Urbanisme) a rédigé un [rapport présentant les potentiels de végétalisation sur l'espace public](#). C'est un travail conséquent mais qui aurait nécessité plus de finesse car il n'indique pas précisément là où il est possible de planter (ex : rue de Châteaudun, la plantation n'est possible qu'au milieu de la chaussée).

## 2) Budget participatif

Dispositif mis en place par la Mairie de Paris en 2014 qui vise à consacrer une partie du budget d'investissement à des projets proposés et votés par les Parisiens.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

On distingue les projets « tout Paris » et les projets d'arrondissement.

Tout Paris : 55 projets votés depuis 2014 sur la mobilité, les aménagements, la culture, le sport, etc.

Dans le 9<sup>e</sup> : 4,6 millions d'euros d'investissement et 19 projets votés. Exemples : Extension du square Berlioz / Piétonisation de la rue des Martyrs / réaménagement extérieur et intérieur du centre Valeyre / Jardin partagé à Valeyre / Réaménagement de la place de Budapest / Rénovation du monument de Gavarni

4 critères de recevabilité des projets :

- Relever de l'intérêt général
- Entrer dans le champ de compétence de la Ville de Paris
- Constituer une dépense d'investissement, sans générer de dépenses de fonctionnement trop importantes pour la Ville de Paris
- Être déposé par un.e Parisien.ne : à titre individuel ou collectif, quels que soient son âge et sa nationalité

Les projets d'aménagement lourd de l'espace public ne sont plus acceptés depuis 2018. Exemples : Aménagement de places ou de rues, création de pistes cyclables, élargissement de trottoirs, piétonisations, zones de rencontre... afin de renforcer la coordination des chantiers dans l'espace public et de réaliser dans les meilleurs délais les projets votés.

Calendrier :

- Dépôt des projets : 4 au 28 février 2021
- Recevabilité : mars
- Analyse participative des projets : 29 mars au 7 mai 2021 = co-construction / regroupement / acceptabilité
- Instruction : 29 mars au 18 juin 2021
- Commissions Ad hoc : 21 juin au 9 juillet 2021
- Vote : Automne 2021

Dans le 9<sup>e</sup>, les deux projets en tête des voix seront mis en œuvre à partir de 2022. Montant maximum pour chacun des projets : 2 millions d'euros.

**Le Conseil de quartier pourrait déposer un projet collectif.** Des échanges pourront avoir lieu sur Teams hors réunion.

Idée : solliciter les équipements municipaux tels que les conservatoires, centres d'animation, gymnases, salles et terrains de sport, piscines, bibliothèques, squares et jardins pour connaître leurs éventuels besoins.

Quelques idées des membres :

Désengorgement du trafic avec l'augmentation de la circulation des batobus => projet à l'échelle de tout Paris.

Reprendre les idées déposées dans le cadre du concours « Le Neuf a une idée » (2018) => il s'agissait de projets qui ne devaient pas impliquer de dépenses nouvelles pour la collectivité, à la différence du budget participatif.

Végétalisation : beaucoup de demandes dans l'ensemble de l'arrondissement.

Du matériel pour le supermarché coopératif ?

Un projet lié aux Jeux olympiques de 2024 ?

### **3) Désignation d'un représentant au comité des usagers**

Le conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement, lors de sa séance du 18 janvier 2021, a adopté la création du premier comité des usagers des équipements culturels et sportifs du 9<sup>e</sup>.

Instance de concertation entre les habitants, la Mairie de 9<sup>e</sup> et les Services de la Ville de Paris, il a pour objectif de renforcer et d'améliorer les services offerts aux habitants du 9<sup>e</sup>. Il rassemble les usagers des équipements municipaux du 9<sup>e</sup> habitant l'arrondissement, les élus de l'exécutif du 9<sup>e</sup> en charge des thématiques traitées et des représentants des directions gestionnaires.

Son rôle est de formuler des avis ou propositions sur les actions entreprises par la Mairie, les services proposés et le mode de fonctionnement des équipements.

22 infrastructures sont concernées : piscines, gymnases, salles de sport, terrain de sports, bibliothèques, centres d'animations, squares et jardins.

Composition : 40 usagers maximum

- 5 désignés par chacun des 5 bureaux des conseils de quartier du 9<sup>e</sup> ;
- 10 désignés par tirage au sort sur la base du fichier électoral ;
- Un appel à candidatures lancé pour recruter les 25 autres usagers sur la base du volontariat

Le comité des usagers siège pour trois ans.

Il se réunit au moins deux fois par an en plénière pour évoquer l'ensemble des équipements.

Des groupes de travail thématiques et spécifiques, des visites des équipements pourront également être organisés.

Si un membre souhaite se porter volontaire pour représenter le CQ auprès de cette instance, il peut le signaler à Mariella Eripret.

**Adrien Delapierre se porte volontaire.**

#### *4) Outils de communication*

Adrien Delapierre et Olivier Lambert ont créé et gèrent une adresse mail du CQ : [faubourg.montmartre.2020@gmail.com](mailto:faubourg.montmartre.2020@gmail.com)

Tristan Pujols et Meriem Betina ont créé une page Facebook : <https://www.facebook.com/Conseil-de-quartier-Faubourg-Montmartre-Paris-9e-102258785185480/>

Pour communiquer entre les membres : mise en place d'un groupe Whatsap => Paulina et Marie

Equipe sur Teams.

Proposition de flyer par Nora et Olivier afin de les distribuer dans la rue, à la sortie des commerces ou des écoles, et chez les commerçants. Des affiches pourront être affichées dans les entrées d'immeubles.

Une carte du quartier pourra être insérée au verso. Le nom de la page Facebook sera indiqué, ainsi qu'un QRcode.

Julia proposera un graphisme mais il faudra ensuite le mettre en conformité avec la charte graphique de la mairie du 9<sup>e</sup>.

#### *5) Prochaine réunion de bureau*

La prochaine réunion se tiendra le **mardi 23 mars à 18h30** sur Teams.